



1 Carte d'identité du site

Identifiant cartographique	15 127
Superficie	1.5 ha
Site inscrit en ERL au SMVM 2011	Oui
Site recensé dans l'atlas ADUAG 1995/98	Oui
Unité géographique fonctionnelle correspondante	UG 12 A : Terre de Haut
Organismes impliqués dans la gestion	-

Localisation du site

En avancée sur la baie des Saintes (passe du Pain de Sucre), la Tête Rouge se situe à mi-chemin entre le bourg de Terre-de-Haut et le Pain de Sucre. Cette pointe est comprise entre l'Anse Galet à l'Ouest et l'Anse du Fond Curé à l'Est.



Accès au site : Le site est facilement accessible depuis le chemin prolongeant la départementale 214.



Source : BdOrtho IGN 2005, prise de vue mars 2004

Cartographie du site d'après les données SMVM

Sauf mention contraire, toutes les photos, cartes et illustrations ont été réalisées par EGIS EAU, 2010, tous droits réservés

Ressources, territoires et habitats
 Développement durable
 Energie et climat
 Prévention des risques
 Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir



Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du
Logement Guadeloupe



Synthèse

Typologie du site (issue R146-1 du CU) :	Intérêts écologiques : (plage et falaises) et (partie naturelle de site inscrit)
--	--

Justification du classement en ERL	Paysage remarquable ou caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral	Présence de la batterie
	Site nécessaire au maintien des équilibres biologiques	Non
	Site présentant un intérêt écologique	Non

Etat du site	
Etat des lieux du paysage (préservé / altéré / très altéré)	Altéré
Valeur paysagère (quotidienne / importante / majeure)	Quotidienne
Qualité écologique (faible / moyenne / forte)	Faible
Importance culturelle (faible / moyenne / forte)	Forte
Principaux usages et activités sur le site :	
Exploitation d'EDF	
Pressions et menaces	
Pressions naturelles (faibles / moyennes / fortes)	Faibles
Pressions chimiques (faibles / moyennes / fortes)	Moyennes
Pressions physiques (faibles / moyennes / fortes)	Faibles
Sources de pollution et éléments disqualifiants	
Bâtiments d'exploitation d'EDF	
Protections, inventaires, labels, ...	

Site inscrit	
Organismes impliqué(s) dans la gestion du site :	
Propositions de modifications du périmètre du site	
Extension du périmètre	Non
Déclassement / pastillage	0,7 ha



DDE – BRL (Juin 2009)

Vue aérienne de la Tête Rouge



2 Diagnostic du site

2.1 Les paysages

Motifs du paysage : (mots clés)	Anse, bâti résidentiel, côte rocheuse, falaise, fourrés/broussailles, plage de sable blanc, pointe, vestiges
Valeur paysagère : (Quotidienne, importante, majeure)	Quotidienne : représente un élément morphologique littoral intéressant. .
Autres ERL présentant de fortes similarités en terme de motifs paysagers	Anse Castalia - les Trois Vaches, Anse Gros Morne, Bois Joli, Grande Anse - le Morne Rouge

Unité géographique paysagère correspondante

Ce site est inclus dans l'Unité Géographique paysagère PAYS 4 A¹ correspondant au paysage de Terre de Haut. Inscrit à l'inventaire des paysages, il est représentatif du paysage Saintois. Le massif de la Tête Rouge constitue une saillie au sein de ce littoral au profil bas. La transition avec le milieu marin est brutale avec des falaises de quelques 3 mètres de hauteur.

Visibilité du site

La Tête Rouge, située au pied du Chameau, est visible depuis le bourg de Terre de Haut et depuis le Fort Napoléon. Le site est difficilement visible depuis la mer car il est caché par l'Îlet Cabrit, Terre de Bas et terre de Haut sous beaucoup d'angles.

¹ Cf. Première phase de l'étude – Unité Géographiques fonctionnelles – Les paysages de l'archipel de la Guadeloupe (p.37)



Vue panoramique depuis le Fort Napoléon

Structures paysagères et spécificités

Tête Rouge-la Batterie est un site inscrit à l'inventaire des sites pittoresques. Elle forme une avancée vers la Passe du Pain de Sucre. La transparence de l'eau laisse deviner les reliefs des fonds sous-marin.





Vue aérienne du secteur Sud de la Tête Rouge

Etat des lieux du paysage

La végétation résiduelle et les vestiges de la Batterie laissés à l'abandon nécessiteraient une remise en valeur. D'autant plus, que la situation de ce morne en avancée dans la baie de l'archipel offre une vue panoramique remarquable.

2.2 Importance patrimoniale

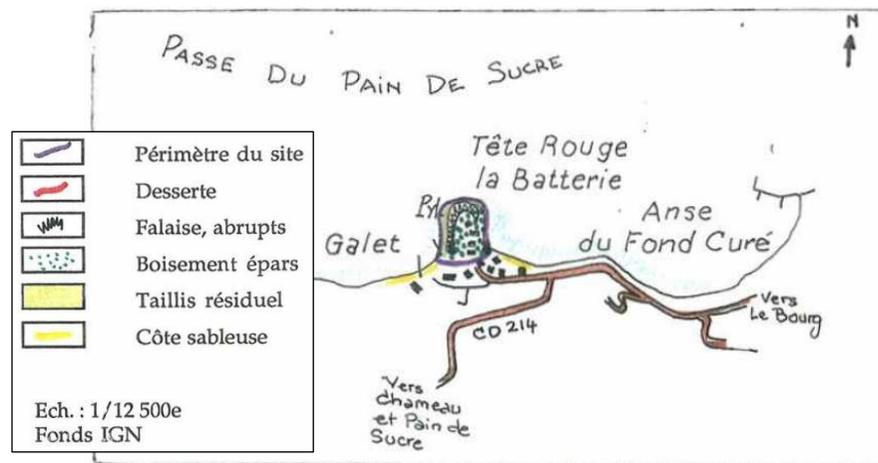
Les vestiges de la batterie de Tête Rouge datant du XIXème siècle, viennent renforcer le patrimoine militaire des Saintes offert par le Fort Napoléon (classé monument historique). Ce site est en projet d'inscription au Monuments historiques. Par contre, il ne pourra pas faire l'objet d'une valorisation touristique en raison de la présence des installations d'EDF.

2.3 Caractéristiques écologiques

Liste des écosystèmes naturels rencontrés sur le site

La Tête Rouge offre une végétation résiduelle à **gommiers rouges** (*Bursera simaruba*) et **mancenilliers** (*Hippomane mancenilla*) sur falaise. On retrouve également, une formation résiduelle de **taillis, fourrés clairs à épineux** avec quelques **cactacées**.

Cette végétation résiduelle résulte d'un important défrichement des gommiers rouges en partie intérieure du morne. D'un point de vue floristique, le site présente donc un intérêt moindre.



Unités écologiques (issues de l'atlas ADUAG – DIREN)

On rencontre une importante colonie littorale d'*Iguana Iguana*. Au pied de ce morne, côté Est, quelques, « couresses » ou coulevres de Guadeloupe (*Alsophis antillensis*) ont été remarquées, cachées dans les fourrés sur falaises.

Complémentarité et articulation du site, fonction forte pour l'équilibre des milieux naturels

Bien que l'urbanisation périphérique soit assez diffuse, le site est tout de même soumis à une pression forte car la couverture forestière est discontinue

Etat de préservation du milieu naturel

Le site étant occupé par les locaux d'EDF, est maintenu fermé et aucune nuisance ne peut donc être portée par des particuliers.



2.4 Caractéristiques abiotiques du site

Caractéristiques géologiques et morphologiques du site

Ce site se trouve dans l'Unité Géologique UG 8 A², correspondant au

Degré de réversibilité de ces occupations de l'espace	Difficilement réversible car ils sont liés à de l'habitat individuel qui a tendance à progresser
--	--

volcanisme de Terre-de-Haut. Petite digitation du complexe volcanique de base, la Tête Rouge est un promontoire rocheux d'andésite sombre faisant face à l'Îlet Cabrit.

3 Activités, usages et services rendus

Activités primaires

La Tête Rouge est occupé par les installations d'EDF.

Fonction récréative :

L'occupation des lieux par EDF interdit tout accès au public ou exploitation culturelle des vestiges de la batterie, pourtant bien conservés.

4 Pressions et menaces

Causes naturelles :

Le site est soumis à un risque d'éboulement sur tout le littoral du site.

Actions anthropiques

Ce site est occupé, en façade Est, par des installations techniques d'EDF (pylône, bâtiments et capteurs solaires). La progression du quartier résidentielle en arrière de la Tête Rouge apporte quelques constructions récentes dans le périmètre de l'espace remarquable qui arrivent jusqu'au littoral.

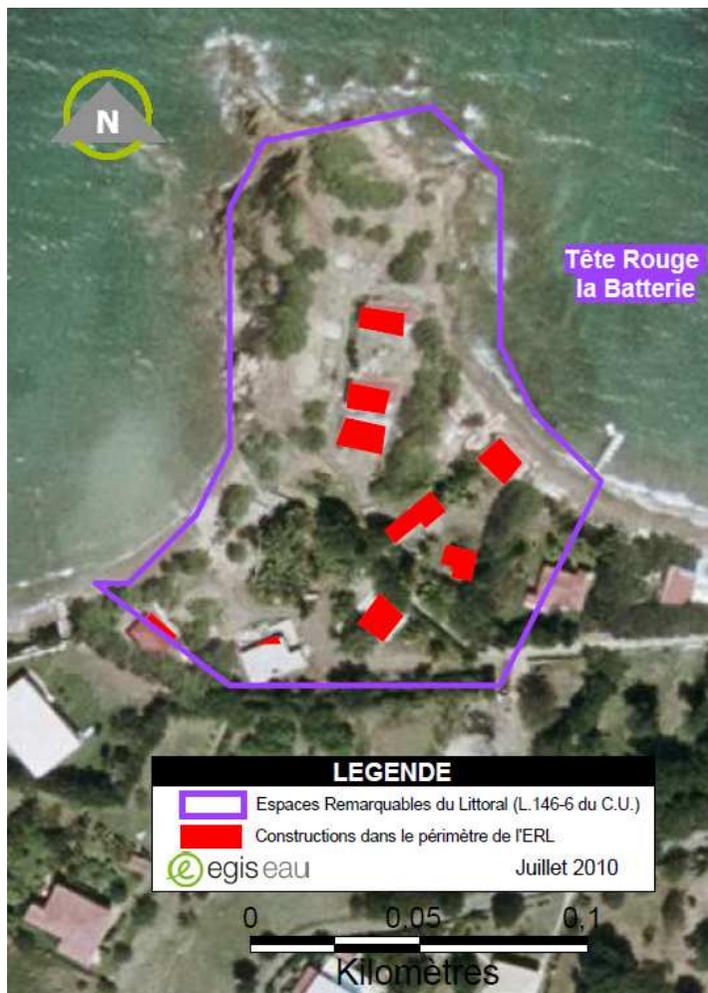
Urbanisation, étalement urbain

On compte huit bâtis dans le périmètre du site, dont cinq correspondent à l'activité d'EDF.

Impacts visuels

Ce site est très intensément bâti, ce qui diminue considérablement sa valeur paysagère. Même si les constructions respectent les couleurs de la charte, leur qualité architecturale est d'une qualité inférieure à celle du reste du Bourg. Cependant, l'impact n'est pas flagrant car elles sont plus dissimulées par la végétation.

² Cf. Première phase de l'étude – Unité Géographiques fonctionnelles – La Géologie (p.8)



LEGENDE

- Espaces Remarquables du Littoral (L.146-6 du C.U.)
- Constructions dans le périmètre de l'ERL

egis eau Juillet 2010

Construction dans le périmètre de l'espace remarquable

Vulnérabilité des paysages

	Identification	Vulnérabilité	Réversibilité
Eléments disqualifiants (impacts avérés et répertoriés)	Urbanisation à la limite Sud du site et présence des bâtiments d'EDF	Forte Moyenne Faible	Impossible Difficile Possible
Facteurs de pression (indices dévolution du paysage)	Etalement urbain et densification en arrière du site dans la partie Nord	Forte Moyenne Faible	Impossible Difficile Possible

Facteurs d'équilibre et évolutions observées

Les pressions sont généralisées à l'ensemble du site. Depuis l'atlas DIREN - ADUAG (1998), on constate peu d'évolution. En effet, les installations d'EDF étaient déjà en place à cette date.

5 Outils de protection des milieux naturels, inventaires, labels ...

Outils de protection	Site inscrit à l'inventaire	Terre de Haut
-----------------------------	-----------------------------	---------------

Ce site est assez peu protégé. En effet, il ne dispose que d'une protection au titre de site inscrit (témoins de la qualité paysagère du site).



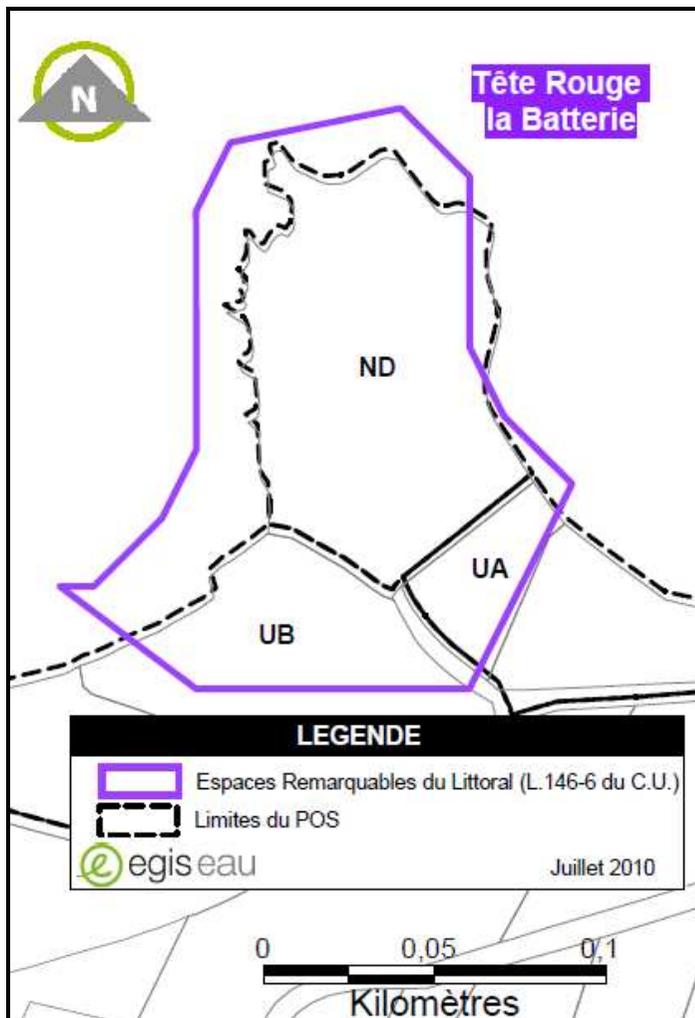


Outils de protection et de gestion

6 ZONAGE DU POS / PLU – SMVM

Au sein de l'ERL	Zone naturelle à protéger (ND)
Secteurs limitrophes	Secteurs ouverts à une urbanisation dense au Sud du site (UA et UB)

Les zonages du POS présentés ici sont issus de la couche pos_971 de 2006 réalisé par la DDE. La carte ci-contre n'a donc pas valeur réglementaire et ne tient pas compte des éventuelles révisions effectuées.



7 Evaluation des besoins

7.1 Besoins de protection

	Description	Niveau
Niveau de vulnérabilité	Pression d'urbanisation forte en arrière du site. Le reste du site est fermé en raison de la présence des installations EDF.	Fort
Importance des protections actuelles	Niveau de protection estimé modéré sur l'ensemble du site : site inscrit. Cependant le fait qu'une partie de l'ERL soit fermée, aucune nuisance ne peut être apportée par des particuliers.	Moyen à Fort
Niveau de sécurité des frontières	Plusieurs habitations sont observées aux frontières terrestres du site.	Faible
Besoins de protection	Il pourrait être envisagé de mettre en place des protections supplémentaires pour maîtriser l'urbanisation en arrière du site.	Moyen



7.2 Besoins de restauration

	Description	Niveau
Niveau de dégradation	Dégradation du paysage due aux constructions au Sud du site et à la présence des bâtiments EDF. Les vestiges de la batterie sont de plus laissés à l'abandon.	Fort
L'importance des fonctions naturelles assurées	Une végétation résiduelle subsiste suite aux diverses constructions mises en place sur le site.	Faible
L'importance des fonctions d'aménités	Intérêt culturel significatif du site : vestige de la batterie	Fort
Besoins de restauration	Un besoin de restauration existe concernant la remise en valeur des vestiges de la batterie ainsi que de la végétation. Les constructions présentes sur le site sont par contre difficilement réversibles.	Fort

7.3 Besoins de gestion

Il n'y a pas de gestionnaire identifié sur le site. Compte tenu des besoins en protection et en restauration évoqués précédemment, une gestion du site pourrait être mise en place pour la remise en valeur des vestiges de la batterie ainsi que de la végétation qui a été victime des constructions. Par contre, bien que les vestiges de la batterie soient en projet d'inscription en monument historique, ils ne sont pas visitables car le site est interdit au public en raison de la présence des installations EDF.





8 Projet de modification du périmètre des sites

La proposition de déclassement en rouge concerne la zone sur laquelle des constructions sont identifiées à la base de la pointe. Elle est d'ailleurs classée en zone UB et UA au POS. L'urbanisation sur cet espace induit une perte de son caractère naturel et justifie son déclassement.

	ERL d'origine	Extension(s)	Déclassement(s) pastillage(s)	Total ERL
Surface (ha)	1,5	-	0,7	0,8

La forte valeur patrimoniale des vestiges de la batterie confère à ce site un caractère exceptionnel.

Cependant, compte tenu des dégradations paysagères résultant de l'urbanisation en arrière du site, il est proposé de déclasser cette partie de l'ERL et d'ajuster le périmètre à la zone ND du POS.



Projet de modification du périmètre